

# INFORMATIONS PRIMAIRE

## ANNEE SCOLAIRE 2020 / 2021



### ❖ RENTREE DES ELEVES : Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

Le premier jour, afin de permettre un meilleur accueil des enfants, spécialement des nouveaux dans l'école, l'heure de rentrée sera échelonnée. L'appel aura lieu dans la cour.

- ↪ A 8 h 30 Rentrée des **CM2**
- ↪ A 9 h 00 Rentrée des **CM1**
- ↪ A 9 h 30 Rentrée des **CE2**
- ↪ A 10 h 00 Rentrée des **CE1**
- ↪ A 10 h 15 Rentrée des **CP**

La cantine est assurée le midi.

↪ Pour tous, l'école reprend l'après-midi de **13 h 15 à 16 h 45**. Rappel : Pas de transport, ni d'études.

### ❖ ENTREES ET SORTIES

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : classe de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 45.

L'entrée de 8h15 à 8h30 et celle de 13h10 à 13h15 s'effectuent par le grand portail vert au 68 bis rue de Montgeron.

#### • Les sorties :

11 h 30	Grand portail vert	Toutes les classes
16 h 45	Grand portail vert	CE2 CM1 CM2
	Portillon du bâtiment primaire. (Entrée par la guérite sur présentation de la carte d'accès)	CP CE1
17 h 00	Portillon du bâtiment primaire	Enfants de "5 heures". Service <u>exclusivement</u> réservé aux enfants du personnel de l'Institut ou aux fratries de l'établissement avec des frères et sœurs au collège ou lycée. Sur présentation d'une carte – Demande à faire dès la rentrée au secrétariat exclusivement par mail à : <a href="mailto:stp91.primaire@saint-pierre91.org">stp91.primaire@saint-pierre91.org</a>
18 h 00	Grand portail vert	Enfants inscrits à l'étude et aux ateliers du soir

Ouverture des portes : 8 h 15. **Aucun enfant ne doit pénétrer sur la cour auparavant.**

Les enfants du primaire doivent **rentrer seuls sur la cour**. Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'Etablissement.

Fermeture des portes à 11 h 45 et 17 h 00.

✎ Les enfants qui sortent seuls devront présenter à chaque fois une carte de sortie.

Celle-ci est à demander exclusivement par mail à : [stp91.primaire@saint-pierre91.org](mailto:stp91.primaire@saint-pierre91.org), dès le premier jour de la rentrée.

**Les enfants qui déjeunent à l'extérieur ne reviennent pas avant 13 h 10.**

Toute sortie pendant les heures scolaires doit faire l'objet d'une demande écrite. Nous vous demanderons de signer une décharge au secrétariat de l'école.

- **La garderie du matin et du soir / Etude :**

<b>Garderie du matin</b> (Maternelle et Primaire)	<b>De 7h30 à 8h15</b> (à partir du jeudi 3 septembre)	Entrée au 70 rue de Montgeron Accueil : Salle TBI Rez de chaussée du primaire
<b>Etude</b> (Primaire)	<b>De 17h à 18h00 (précises)</b> (à partir du jeudi 3 septembre)	Etude dans les classes du primaire

- **Les transports scolaires**

**PAS DE TRANSPORTS SCOLAIRES LE MARDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE.**

Les transports scolaires débuteront le **JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020**

## ❖ **COURRIER :**

Pour éviter toute confusion, merci de bien préciser sur l'enveloppe : le nom et le prénom de votre enfant ainsi que sa classe (niveau + couleur) et le service concerné (secrétariat, comptabilité, self, service médical, direction de l'école).

## ❖ **ABSENCES**

En cas de maladie : l'absence doit être signalée **dès la première 1/2 journée par ECOLE DIRECTE**. A madame Lambert et madame Mérimindol.

**A son retour, l'enfant remettra un mot à son enseignant** (ou un certificat médical en cas de maladie contagieuse)

Lorsqu'une absence est prévue, elle doit être signalée à **l'avance** et le motif précisé par **écrit**.

## ❖ **RELATIONS PARENTS-ECOLE**

↪ **Monsieur CAILLIOT et les enseignants** reçoivent les parents sur rendez-vous.

↪ Pour les questions d'ordre général, vous pouvez appeler de **9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00 le secrétariat du primaire au : 01 60 47 99 80. Toutefois, merci de privilégier les mails.**

↪ Les parents sont invités à **consulter régulièrement les informations** sur le site de l'école [www.saint-pierre91.org](http://www.saint-pierre91.org).

## ❖ **QUELQUES INFORMATIONS**

Au début de chaque année scolaire, le règlement intérieur de l'Ecole est commenté en classe par les enseignants et remis aux élèves du Primaire. Les enfants et les parents le relisent à la maison et le signent. Les enfants et les parents s'y conforment pour le bien de tous.

**Les enfants qui utilisent un transport scolaire** sont conduits à la gare routière par deux personnes de l'équipe éducative.

Si un soir un enfant ne doit pas utiliser le transport scolaire, **un mail ECOLE DIRECTE doit être envoyé à l'enseignante et à madame Mérimindol.**

En règle générale toute modification ponctuelle ou définitive doit faire l'objet d'un courrier à monsieur Cailliot.

## ❖ **DETAILS PRATIQUES**

**ATTENTION !!! TROP DE VETEMENTS SONT OUBLIES A L'ECOLE.**

Vous devez marquer au nom de l'enfant tous les vêtements susceptibles d'être retirés.

Vous devez encourager votre enfant à récupérer ses vêtements à chaque fin de récréation ou à chaque sortie du midi et du soir. Encouragez-le également, à ranger ses affaires correctement et dans les lieux appropriés.

**Pour le déjeuner**, les enfants de CP apportent une serviette de table **marquée à leur nom** et munie d'un élastique ou d'un velcro (et non de cordons à nouer). Prévoir un porte-serviette **marqué** à leur nom également.

## ❖ **VACANCES DE L'ANNEE 2020/2021**

↪ Toussaint ⇨ Du vendredi soir 16 octobre au lundi matin 2 novembre 2020

↪ Noël ⇨ Du vendredi soir 18 décembre 2020 au lundi matin 4 janvier 2021

↪ Hiver ⇨ Du vendredi soir 12 février au lundi matin 1<sup>er</sup> mars 2021

↪ Printemps ⇨ Du vendredi soir 16 avril au lundi matin 3 mai 2021

↪ Pont de l'Ascension ⇨ Du mardi soir 11 mai au lundi matin 17 mai 2021

↪ Sortie ⇨ Le mardi soir 29 juin 2021.

Si vous désirez inscrire pour la rentrée de septembre 2021, un frère ou une sœur d'un enfant déjà scolarisé dans Saint Pierre Institut, merci d'adresser un courrier à Monsieur CAILLIOT, dès le 1er septembre 2020, avant de remplir la demande d'inscription sur le site.

***Il est conseillé de conserver cette feuille durant l'année scolaire afin d'y retrouver divers renseignements.***